

## FICHE DE POSTE

<b>IDENTIFICATION DU POSTE</b>	<b>INTITULE DU POSTE</b>	<b>COORDONNATEUR DU POLE ENFANTS ET ADOLESCENTS A LA MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES (MDPH)</b>
	<b>PLACE DU POSTE</b>	Placé sous l'autorité fonctionnelle de la directrice.
<b>PROFIL DU POSTE</b>	<b>CADRE GENERAL</b>	Poste implanté à la maison départementale des personnes handicapées (MDPH)
	<b>MISSIONS</b>	<p>Le coordonnateur du pôle enfants et adolescents est placé sous l'autorité hiérarchique de l'A-DASEN en charge de l'ASH et sous l'autorité fonctionnelle de la directrice de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH). Il participe à la conception et à la mise en œuvre des politiques relevant de son domaine d'attribution.</p> <p>Il conseille dans le domaine de l'éducation, de la pédagogie et de la formation professionnelle et supérieure.</p> <p>Il réalise un travail de coordination, d'information et d'expertise auprès des différents partenaires professionnels qui collaborent au dispositif d'évaluation de la situation de la personne handicapée et à l'élaboration du plan personnalisé de compensation, ainsi qu'auprès des familles et représentants. Il assure une mission de médiation.</p>
	<b>FONCTIONS</b>	<p><u>Activités générales :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coordonner et réguler l'activité des équipes pluridisciplinaires.</li> <li>- Valider les procédures mises en place.</li> <li>- Apporter un éclairage technique aux situations rencontrées.</li> <li>- Collecter et diffuser les informations nécessaires aux acteurs.</li> <li>- Proposer des actions après analyse des dossiers ou situations.</li> <li>- Rédiger des documents.</li> </ul> <p><u>Activités spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participer à l'élaboration du projet de service.</li> <li>- Travailler en partenariat avec des professionnels ou des structures externes à la MDPH (services de l'éducation nationale, service de soins, service du travail, établissements médico-sociaux et sanitaires...).</li> <li>- Assurer le contrôle de la qualité des actions menées dépendant de son champ de compétence.</li> <li>- Participer à des réunions et aux projets institutionnels.</li> <li>- Travailler avec les différents pôles d'activités et les responsables de services de la MDPH.</li> <li>- Participer à la procédure d'agrément et/ou recrutement des membres de l'équipe pluridisciplinaire.</li> <li>- Participer à la conception des différents documents de la MDPH (plaquette d'information, site intranet, site internet).</li> <li>- Aide à la prise de décision.</li> <li>- Participer à la formation initiale et continue des personnels de l'éducation nationale (chefs d'établissement, AESH,).</li> </ul>

	<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capacités d'adaptation lui permettant d'exercer dans un contexte particulier ;</li> <li>- Bonne connaissance du système éducatif, notamment des dispositifs relevant de l'adaptation et de scolarisation des élèves en situation de handicap (ASH), ainsi que des procédures d'orientation et d'affectation ;</li> <li>- Sens de la communication (ex. conduite de réunion) et de la négociation ;</li> <li>- Capacités d'organisation et un bon esprit de synthèse ;</li> <li>- Capacité à travailler en équipe ;</li> <li>- Capacité à travailler en partenariat ;</li> <li>- Bonne maîtrise des technologies usuelles de l'information et l'outil informatique,</li> <li>- Traitement de texte, excel, bases de données, messagerie électronique.</li> </ul>
<b>CONTEXTE ADMINISTRATIF</b>	<b>PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)</b>	Titulaire d'un CAPPEI, du CAPSAIS ou d'un CAPA-SH tout type d'option
	<b>NOMINATION ET QUOTITE</b>	Fonction incompatible avec un service à temps partiel.
	<b>REGIME HORAIRE</b>	Durée hebdomadaire de travail : 35h/semaine, sur 39 semaines.
	<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Poste pourvu au barème : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lettre de motivation et CV à adresser à Monsieur le directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale : ce.pgrhm04@ac-aix-marseille.fr</li> <li>- Entretien conduit conjointement par l'A-DASEN chargé de l'ASH et la directrice de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).</li> <li>- Saisie du vœu dans l'application MVT1D.</li> </ul>